



Cour de France.fr / Art et culture / Architecture et urbanisme / Etudes modernes / La Grille et la Cour royales

Annick Heitzmann, Frédéric Didier

La Grille et la Cour royales

Article. Source : Versalia

Heitzmann, Annick, Didier, Frédéric. La Grille et la Cour royales, Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles, n° 10, 2007, p. 26-43.

Extrait de l'article

La Grille royale a été depuis l'origine un élément majeur de la composition de l'entrée du château depuis la ville. C'est même sur le portail central de cette seconde grille, et non sur la première, que convergeaient les trois avenues en patte-d'oie menant au château. Placée au cœur du palais entre les deux pavillons de l'aile du Gouvernement et de la Vieille aile, elle en constituait la véritable clôture que seuls pouvaient franchir les « carrosses du roi », selon une hiérarchie symbolique autant que pratique. Si la Grille d'honneur était à peu près ouverte à tous, piétons et carrosses, seuls pouvaient franchir la Grille royale les cavaliers, les chaises à porteurs ou les carrosses gratifiés des honneurs du Louvre : on ne pénétrait dans la seconde cour qu'autorisé à se présenter chez le roi. Deux grilles se sont succédé à cet emplacement sous le règne de Louis XIV. Après la première, due à Louis Le Vau, qui dura une quinzaine d'années, Jules Hardouin-Mansart dirigea la mise en place de la seconde, qui allait perdurer jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

[Lire la suite \(persee.fr\)](#)